



Le 18 janvier 2013

Par dépôt électronique (SDÉ) et par poste

Maître Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télec. : (514) 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité de l'année
tarifaire 2013-2014
Dossier Régie: R-3814-2012
Notre dossier : R046822**

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint le décret 1244-2012 du 19 décembre 2012 *concernant le coût alloué à chaque catégorie de consommateurs requis pour établir le coût de fourniture de l'électricité patrimoniale*, lequel est déposé au présent dossier sous la cote HQD-10, document 2 révisé.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Éric Fraser

Éric Fraser

/rm

c.c.: Aux intervenants (par courriel seulement)